

**APPEL À CANDIDATURE
DE JOURNALISTES**

**LIGNES DIRECTRICES POUR LA
SOUSSION DE
NOTES COMPLÈTES DE PROJETS**

Appel à proposition de projets

Pour la production de contenus médiatiques traitant des questions et droits socio-économiques en Tunisie.

Dans le cadre du **programme d'appui aux journalistes tunisiens**

Et du **Projet : soutien à la liberté d'expression et de presse visant à renforcer la capacité des médias à créer un espace médiatique inclusif pour aborder les questions sociales et économiques**

Dans un contexte où les enjeux socio-économiques touchent directement la vie quotidienne des citoyennes et des citoyens, le rôle des journalistes auto-entrepreneurs est essentiel pour assurer un journalisme de proximité, inclusif et de qualité en Tunisie. Ces journalistes indépendants, souvent proches des communautés qu'ils couvrent, rendent visibles les préoccupations locales, donnent la parole aux populations vulnérables et favorisent des débats publics diversifiés et constructifs.

Cette dynamique s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre récente de la loi relative au statut de l'auto-entrepreneur, Cette loi offre aux journalistes un cadre légal adapté pour exercer de manière indépendante, renforcer leur autonomie financière et contribuer activement à la diversité du paysage médiatique tunisien.

Cependant, malgré leur importance croissante, les journalistes auto-entrepreneurs font face à des obstacles majeurs : manque de ressources, précarité économique et accès limité à des outils permettant de produire des contenus approfondis et innovants. Soutenir leur travail devient dès lors une nécessité pour consolider un espace médiatique inclusif et promouvoir un journalisme capable de répondre aux besoins et aux attentes des Tunisiennes et des Tunisiens.

Dans ce cadre, le Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT), en partenariat avec ARTICLE 19 et avec le soutien financier de la Délégation de l'Union européenne, lance cet appel à propositions visant à encourager les journalistes auto-entrepreneurs à produire des contenus médiatiques innovants et participatifs portant sur les droits et les enjeux socio-économiques. Ce projet ambitionne de renforcer le journalisme de proximité, de favoriser la participation citoyenne et de contribuer à un paysage médiatique tunisien plus inclusif, résilient et de qualité.

Les présentes lignes directrices fixent les conditions et critères pour :

- (i) l'éligibilité des journalistes candidats et
- (ii) la soumission et la sélection des Notes Complètes de projets des journalistes.

Les candidats trouveront dans ce document les informations concernant :

- (i) Type de projets qui seront soutenus
- (ii) Profil des journalistes candidats
- (iii) Type d'activités pouvant être soutenues
- (iv) Disposition Financières et Durée des Projets
- (v) Description du processus de sélection
- (vi) Modalités de soumission des dossiers de candidature

TYPES DE PROJETS QUI SERONT SOUTENUS

Le présent appel à candidature entre dans le cadre d'un programme qui s'adresse à des journalistes tunisiens, dont les propositions de projets devront :

1. Promouvoir la participation des publics, et notamment des femmes, des jeunes et des populations rurales, aux débats sur les questions socio-économiques, à travers des productions journalistiques de qualité, inclusives et participatives.
2. Améliorer la qualité, l'innovation et la spécialisation des contenus journalistiques portant sur les questions et droits socio-économiques, en les concevant spécifiquement pour les populations marginalisées et les publics des zones rurales et de l'intérieur, afin de faciliter leur accès à l'information, d'accroître la sensibilisation et de susciter un intérêt renforcé du grand public pour ces thématiques.

Les activités des projets qui seront soumis par les journalistes candidats devront couvrir un ou plusieurs des points suivants :

1. INTERACTION ET participation des populations marginalisées (femmes, jeunes, populations rurales) à la vie médiatique et démocratique.
2. Le renforcement des capacités des journalistes candidats à produire des contenus spécialisés sur les questions socio-économiques.
3. La création de nouveaux formats journalistiques et/ou plateformes de diffusion dédiées aux questions et droits socio-économiques.
4. Le développement de contenus journalistiques innovants et interactifs.
5. La sensibilisation du grand public aux enjeux socio-économiques.

PROFIL DES JOURNALISTES CANDIDATS

Journalistes tunisiens disposant d'une personnalité juridique (auto-entrepreneurs, journalistes indépendants ou freelances) habilités à porter un projet de production de contenus journalistiques.

TYPE D'ACTIVITÉS POUVANT ÊTRE SOUTENUES

Les activités soutenues devront permettre d'améliorer :

- La couverture journalistique des questions socio-économiques, y compris l'emploi, l'entrepreneuriat, la mobilité sociale, l'équité sociale et économique ;
- La participation des publics, notamment des femmes et des jeunes des deux sexes, à des débats médiatiques et journalistiques d'intérêts socio-économiques.

À titre indicatif et non exhaustif, les activités soutenues pourront concerner :

- L'élaboration de concepts de formats ou productions journalistiques et d'outils / plateformes en ligne ;
- La production, la postproduction et la diffusion de contenus journalistiques (reportages, enquêtes, podcasts, vidéos, contenus numériques, etc.) ;
- Les activités impliquant l'utilisation d'outils basés sur le web pour faciliter l'interaction avec le grand public et en particulier avec les femmes et les jeunes ;
- Les activités générant une dynamique autour d'outils, de plateformes et de productions journalistiques susceptibles d'attirer les audiences, notamment les jeunes et les femmes ;
- Les activités visant la diffusion de contenus produits par les journalistes porteurs de projets à travers les télé- et radiodiffuseurs publics et/ou privés investis d'une mission d'intérêt public ;
- L'appui au renforcement des capacités techniques, pratiques et éthiques des journalistes candidats.

Nous invitons les journalistes candidats

- (i) à proposer dans leur Note complète des productions journalistiques innovantes et créatives, et
- (ii) à limiter au strict nécessaire les actions de formation.

Les actions suivantes ne sont pas éligibles :

- Les actions consistant uniquement à la fourniture d'équipements ;
- La recapitalisation financière d'institutions ou d'organisations médiatiques ;
- La réhabilitation ou la construction d'immeubles ou d'espaces ;
- Les actions consistant uniquement ou principalement à financer la participation de particuliers à des ateliers, séminaires, conférences ou congrès ;
- Les actions consistant uniquement ou principalement à financer des formations.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES ET DURÉE DES PROJETS

Le montant maximal alloué par projet est de 30.000.000 Dinars

Le montant global disponible pour les subventions : 120.000.000 dinars

Nombre de subventions : un total de cinq projets sera sélectionné dans le cadre de cet appel.

Durée d'exécution : entre 3 et 6 mois

Dans l'éventualité où l'enveloppe globale ne serait pas entièrement consommée par les propositions retenues, le

nombre de projets financés ou le montant maximal alloué pourront être revus à la hausse ; Les fonds non utilisés

seront alors effectués afin de soutenir des initiatives additionnelles ou d'augmenter les dotations des projets

Sélectionnés, dès lors qu'ils répondent aux critères du présent appel.

Chaque média indépendant candidat n'est autorisé à soumettre qu'une seule demande complète.

DESCRIPTION DU PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection des projets des journalistes candidats sera effectuée en deux étapes :

- **Étape 1 : Vérification de l'éligibilité des journalistes candidats**

Pour être éligible, le journaliste candidat devra **OBLIGATOIREMENT** satisfaire aux critères d'éligibilité correspondants au lot choisi et soumettre les documents suivants :

Documents à présenter :

- Copie de l'extrait du RNE (Registre national des entreprises) datant de moins de 3 mois.

- **Étape 2 : Sélection des notes complètes des journalistes candidats éligibles**

Les notes complètes soumises par les journalistes candidats éligibles seront évaluées par un comité d'évaluation indépendant qui utilisera le barème de notation suivant

Critères de notation	Notation (maxi 110 pts)
Pertinence de l'idée de projet au regard des objectifs de l'appel à candidature	● Pas pertinent : 0 pt ● Pertinent: 25 pts ● Très pertinent : 50 pts
Projet destiné ou/et impliquant femmes ou/et impliquant des jeunes vulnérables	● Pas du tout : 0 pt ● Marginalement : 5 pt ● Principalement : 10 pt

Projet ciblant des zones prioritaires (quartiers défavorisés péri urbains / en marge des grands pôles urbains ou régions rurales défavorisées).	● Pas du tout : 0 pt ● Marginalement : 5 pt ● Principalement : 10 pt
Projet créatif et/ou innovant	● Pas du tout : 0 pt ● Marginalement : 10 pt ● Principalement : 20 pt
Pertinence de l'équipe qui sera mobilisée	● Non pertinente : 0 pt ● Peu pertinente : 10 pt ● Très pertinente : 20 pt

MODALITÉS DE SOUMISSION DES DOSSIERS DES CANDIDATS

Chaque journaliste candidat devra envoyer un dossier de candidature comprenant :

- Une note complète du projet en format Word (voir Annexe I) ;
- Une proposition budgétaire correspondant à la note complète, en format Excel (voir Annexe II) ;
- Le curriculum vitae
- Une copie de l'extrait du RNE datant de moins de 3 mois,

Les journalistes candidats doivent faire parvenir leur dossier de candidature à l'adresse électronique suivante :

“appelapropositionsnjt@gmail.com”, avec en copie “communicationsnjt@gmail.com” en indiquant dans l'objet du courriel : “Candidature à l'appel à projets ”

Les dossiers doivent être envoyés au plus tard le 15 Août 2026 à 23h59.

Nous accuserons réception des candidatures, cependant, aucune autre communication ne sera effectuée sauf avec les journalistes candidats sélectionnés.

